

**ST 8 : Pour une politique des émotions**  
**Clément Arambourou, Université de La Rochelle – Centre Emile Durkheim,**  
**arambourouclément@yahoo.fr**

**Une irréductible production de masculinités politiques émotionnelles ou le renouvellement de la domination masculine au-delà des seuls rapports de genre. Réflexions en cours.**

L'étude du processus de civilisation et du développement des auto-contraintes émotionnelles conduit Norbert Elias à s'intéresser à différents régimes politiques. Ainsi, le sociologue allemand montre que la société de cour de la monarchie absolutiste française est un site où se développe précocement ces auto-contraintes. L'État monopolise le pouvoir militaire et fiscal alors que les luttes au sein de l'aristocratie sont désormais régies par l'étiquette ; la « curialisation » incite au développement du « contrôle des émotions » (Elias, 1985, p. 278). Norbert Elias s'intéresse également au cas anglais dans lequel ce n'est pas la curialisation mais la « parlementarisation » de la vie politique qui révèle le développement des auto-contraintes. Outre-Manche, l'équilibre des forces entre les Whigs et les Tories et le souvenir des exactions de la guerre civile contraignent les individus à contenir leur violence, ce qui se traduit par la formation d'un nouvel habitus qui s'exprime dans les luttes politiques. Dans ces dernières, « l'art militaire » cède la place à « l'art de la parole » et les changements politiques passent désormais par une « rotation en douceur » (Elias, 1998, p. 43) ; il est dès lors nécessaire de ne pas perdre son « sang-froid » (*Ibid.*, p. 48).

Malgré ce processus, l'homme politique reste passionné, c'est du moins une idée sur laquelle insiste Max Weber. Selon lui, « prendre parti, lutter, se passionner - *ira et studium* - sont les caractéristiques de l'homme politique » (1979, p. 128) qui se différencie ainsi du fonctionnaire qui se plie à l'idéal-type bureaucratique, à « la domination de l'impersonnalité la plus formaliste : *sine ira et studio*, sans haine et sans passion, de là sans "amour" et sans "enthousiasme" » (2003, p. 300). Alors, le problème qui se pose est celui de la cohabitation « dans le même individu [de] la passion ardente et [du] froid coup d'œil » (1979, p. 163) car c'est le « pouvoir de dompter son âme avec énergie, qui caractérise l'homme politique passionné » et qui fait sa « force » (*Ibid.*).

Certainement faut-il entendre le terme « homme politique » en son sens genré et non pas générique. Ainsi, pour l'historien George L. Mosse, « le sang-froid est un attribut essentiel du stéréotype masculin, [...] : un vrai homme doit rester maître de ses passions » (1997, p. 19). En ce sens, deux politistes contemporains, Christine Guionnet et Erik Neveu, dressent un « cahier des charges de la masculinité » qui exige de ceux qui veulent y répondre une dissociation vis-à-vis des « faiblesse, larmes, peur, épanchement non maîtrisé des affects » – qui sont l'apanage des femmes et des enfants – et la capacité de faire « front » et de « reste[r] calme et ferme devant les crises émotionnelles, les conflits » (2009, p. 339). Reste que la masculinité légitime construite au tournant du XIX<sup>ème</sup> siècle est associée à certaines passions. L'idéal masculin comprend alors une certaine « sensibilité » héritée de l'« honneur aristocratique » (Mosse, 1997, p. 219) – et alimentant notamment les passions nationalistes – qui se doit d'être en partie contrôlée.

Il est donc possible de soutenir l'idée que le processus de civilisation qui marque l'exercice du métier politique est aussi – et pour reprendre une expression que Christine Guionnet et Erik Neveu forgent à partir des écrits de Norbert Elias – un « processus de genre » (2009, p. 9). Néanmoins et contrairement à ce qui a été écrit précédemment, Christine Guionnet et Erik Neveu considèrent que « le processus de civilisation peut, pour partie, être lu comme processus de

féminisation » (*Ibid.*, p. 343). En effet, depuis la Renaissance, les seuils de sensibilité à une violence centrale dans la définition de l'identité masculine se sont considérablement élevés. Pourtant et à la suite de travaux historiques, il est possible d'avancer que l'idéal de maîtrise et de gouvernement de soi – donc des passions – qui s'impose peu à peu aux hommes du XIX<sup>ème</sup> siècle participe à la construction d'une nouvelle masculinité légitime (Wouters, 2010). Le caractère genré du processus de civilisation semble donc incertain ou, du moins, fait de tendances et de contre-tendances. Il en va également du processus d'*informalisation*. Cas Wouters le décrit ainsi : « The sensitivity for each other's emotional life has increased, allowing for a wider social acceptance of all kinds of emotions, with the exception of feelings of superiority and inferiority » (Wouters, 1992, p. 231). Et, bien qu'elle contredise le processus de formalisation central dans la construction de la masculinité légitime moderne – celle des « *men of reason* » (Connell, 2005) –, Cas Wouters illustre cette dynamique d'*informalisation* par un exemple lié à un rôle social très masculin puisque le sociologue hollandais fait référence aux interviews de militaires engagés lors de la guerre du Golfe ; alors, « les pilotes de chasse [...] dans leur avion avant de décoller, avouaient qu'ils avaient peur. Et ils le faisaient comme si cela allait de soi. » (2010, p. 161). Abordant plus spécifiquement la question des liens entre *informalisation* et relations entre les sexes, Cas Wouters (1987 et 1998) souligne que ce processus se traduit par une moindre permissivité dans la mise en scène de la domination masculine et une valorisation d'un *equality-oriented behaviour model*, et cela bien qu'il soit possible d'observer une tension liée à la persistance d'une attraction pour les rôles de genre traditionnels. La dynamique d'*informalisation* n'est donc pas sans effets sur les manières de *faire le genre* (West et Zimmerman, 1987).

Le métier politique semble aujourd'hui également marqué par cette dynamique d'*informalisation* (Le Bart, 2003a ; Neveu, 2003, Le Bart, 2013). En effet, les politistes qui observent la vie politique y notent une levée des censures émotionnelles et un développement d'une expression quasi-obligatoire – pour paraphraser Marcel Mauss (1971) – des sentiments. Les travaux sur le métier politique se sont notamment intéressés à son genre. En effet, la longue histoire de l'exclusion des femmes du champ politique et sa récente féminisation amène à interroger la définition du métier politique comme « métier d'hommes » (Achin, 2005). Au vu des développements précédents, il apparaît que cette interrogation sur le genre du métier politique gagne à être croisée avec celle des émotions en politique. Il s'agit ici de voir comment la recomposition des masculinités, dynamique générale d'expression émotionnelle et usages des émotions en politique s'articulent afin de voir ce que ces usages doivent aux dynamiques de transformation des rapports de genre. L'inscription de ce travail dans le sillage des travaux sur la mise en scène des émotions<sup>1</sup> du personnel politique (Le Bart, 2010) distingue l'approche retenue de celle pour laquelle opte Alain Faure (2015) qui, pour sa part, s'intéresse à la place des émotions dans l'engagement politique.

Le développement proposé ici repose sur des réflexions suscitées par des matériaux empiriques collectés dans le cadre d'une thèse de doctorat (Arambourou, 2014) sur les masculinités du métier politique. Ces derniers consistent en des extraits de livres politiques (Le Bart, 2012) publiés par deux figures nationales implantées dans Bordeaux et son agglomération : Alain Juppé et Noël Mamère. La première partie montre que la prise en compte du genre révèle une opposition entre la place des émotions dans l'exercice du métier politique et celle qu'elles occupent dans la définition

---

<sup>1</sup> Les émotions sont ici conçues comme étant tout à la fois des faits sociaux, individuels, mentaux et corporels. Ainsi, et pour paraphraser Philippe Braud (1996), on peut dire que *les émotions sont couramment perçues dans la culture occidentale comme des états psycho-physiologiques peu ou pas contrôlables*. Cette question du contrôle est à relier au « processus de civilisation » étudié par Norbert Elias à propos de l'Occident (1976 ; 2003).

des activités professionnelles masculines. La seconde partie propose d'éclairer ce décalage par les spécificités et les dynamiques propres de l'ordre politique d'une démocratie représentative contemporaine, ce qui permet de complexifier les analyses proposées aussi bien par la sociologie du genre que par la sociologie des émotions.

#### **D) La mise en récit des émotions des hommes politiques, des usages en rupture avec les logiques des professions et des travaux masculins**

*« Cela me laisse-t-il indifférent ? Assurément non. Dois-je avouer que cela me blesse ? Comme tout homme politique, comme tout homme de pouvoir, comme tout homme qui se projette sur le devant de la scène, j'ai besoin de reconnaissance, de considération et même d'affection. C'est l'aspiration profonde de quiconque sollicite les suffrages. Ma personne n'a aucune importance. Certes, je suis moins sec et moins blindé qu'on ne le laisse entendre dans les salons et dans les journaux. On peut n'être pas expansif et se sentir blessé par tant d'incompréhension et d'agressivité. Je ne suis pas un monstre d'indifférence. Comme tout homme public, je préfère être aimé que haï, applaudi que conspué, approuvé que dénigré. La politique est, par définition, un lieu de passion. Donc, d'enthousiasme et de souffrance. L'enthousiasme je l'ai. La souffrance, je l'accepte. »* (Alain Juppé, *Entre nous*, Paris, Editions Nil, 1996, pp. 15-16.)

*« "Si je pouvais crever vous seriez contents !" J'ai balancé cette phrase à la meute de journalistes qui m'assaillaient à Bordeaux, le 8 juin 2007 de bon matin, au lendemain de ma défaite à l'élection législative. On y a vu de la hargne. C'était tout simplement du désarroi. J'étais malheureux et je ne comprenais pas qu'on s'acharnât sur moi, en me pressant vingt fois de la même question : "Comment allez-vous ? Mais comment allez-vous ce matin ?" J'y sentais de la curiosité morbide, une agression presque physique, micros, caméras, flashes de tous côtés. Je revendique le droit à l'émotion. »* (Alain Juppé, *Je ne mangerai plus de cerises en hiver*, Paris, Plon, 2009, p. 169.)

Le jeu politique peut être vu comme un jeu « fortement agonistique » (Neveu, 2012). Il est donc justifié de voir dans les règles et les normes qui régissent l'exercice du métier politique un conservatoire des valeurs masculines conventionnelles. C'est le point de vue défendu par Sylvie Pionchon et Grégory Derville pour qui « le champ politique homosexué est un lieu de confirmation de l'identité virile » (2004, p. 99).

A première vue, la dynamique de relâchement des contrôles émotionnels observée en politique ne permet ni de valider ni d'invalider cette hypothèse du champ politique comme conservatoire de la virilité. Certes, pour Christian Le Bart, ce phénomène est le « strict corollaire » du « développement d'un fort sentiment de nostalgie à l'endroit des formes antérieures d'expressivité », phénomène que, à la suite de Norbert Elias, ce même politiste nomme « nostalgie chevaleresque » (2003, p. 171) et assimile à une « dénonciation virile » (*Ibid.*, p. 172) des mœurs des démocraties représentatives contemporaines. Mais ailleurs, dans un ouvrage sur l'individualisation de la vie politique française, ce même politiste liste les éléments des présentations de soi en politique également constitutifs de cette supposée virile nostalgie : « Revanche des affects sur la froide raison ; individualisation du point de vue contre l'appréhension technocratique du monde ; attention portée aux situations individuelles ; distance au rôle et mise en avant de la personne au détriment de la fonction ; valorisation de la proximité et critique de la distance, de la hauteur, et du surplomb... » (2013, p. 160). Christian Le Bart se demande alors : « L'économie symbolique qui s'esquisse ici dans le champ politique n'est-elle pas au fond le reflet d'une tendance lourde à la féminisation de cet univers ? » (*Ibid.*). Il situe alors avec prudence ce processus dans « le modèle

eliasien de la civilisation » en « risqu[ant] l'hypothèse très générale d'une féminisation du monde » bien paradoxale puisqu'elle « touche [...] autant les hommes que les femmes » (*Ibid.*, p. 162).

Une manière de tester empiriquement l'hypothèse de persistance de la définition du métier politique comme un métier d'hommes au sens fort du terme est de considérer ce dernier comme un travail émotionnel (Hoschild, 2003) et de comparer le style émotionnel produit par l'exercice de ce métier à celui qui prévaut dans les professions masculines étudiées par la sociologie du travail. Il est alors permis de soutenir l'idée d'une contradiction entre la place des émotions en politique et celle qu'elles occupent dans les autres activités masculines.

Pascale Molinier résume les différences des rapports masculins et féminins à la souffrance au travail : « les hommes valorisent le contrôle de soi, la capacité à endiguer et maîtriser les émotions, le sang-froid » et « opèrent un clivage très net entre leur vie professionnelle et leur vie privée » alors que « les femmes qui exercent des activités féminisées témoignent d'un rapport au travail diamétralement opposé à celui des hommes » et « expriment spontanément leur peur et leur souffrance » sans systématiquement dissocier « la souffrance dans le travail de ses répercussions dans l'espace privé » (2000, p. 29). Par ce rapport aux émotions, les hommes se constitueraient en tant qu'hommes en se distanciant de ce qui est classé comme féminin. Récemment, Sabine Fortino (2015) s'intéresse au *travail émotionnel des conducteurs de train* de la SNCF et montre, d'une part, la persistance d'une culture masculine du déni des angoisses et de la souffrance et, d'autre part, un aveu en situation d'enquête de la peur ressentie et de ses répercussions sur la vie privée, possibilité de mise en récit qui se traduit par un début d'ouverture des syndicats à ces questions de souffrance au travail. Pour sa part et à propos des chauffeurs de bus de la RATP, Olivier Schwartz (2011) observe une perméabilité de ces hommes des classes populaires à la culture de la psychologisation. Ainsi et en situation d'entretien, ces derniers expriment les ressentis associés à leur activité professionnelle dans un mixte de langage populaire et de « registre "psy" ». Le sociologue note que ces conducteurs décrivent leur métier comme nécessitant non pas une « force » physique mais psychique et, ainsi, « construi[sent] à propos d'eux-mêmes, une image de virilité qui les valorise » (Schwartz, 2011, p. 356). Cette dernière repose avant tout sur le contrôle de soi mais intègre une possibilité d'expression d'un certain mal-être au travail comme « le stress ».

Les travaux sur le travail émotionnel des hommes dans les métiers mixtes peuvent aussi être instructifs. L'étude de l'usage des émotions dans le travail des éducateurs de l'aide sociale à l'enfance (Charles, 2015) montre que si les femmes valorisent le dévouement et la proximité dans la relation, une partie des hommes exerçant le même métier se définit comme étant « le GIGN du social » ou des « éducateurs de l'extrême » capable de ne manifester aucune peur face à des jeunes particulièrement violents et vindicatifs. Une division similaire s'observe dans l'hôtellerie de luxe, secteur d'activité dans lequel un rôle de réceptionniste occupé par des femmes sera associé à la capacité d'empathie avec les clientes et clients alors que celui de concierge qui revient à des hommes se caractérise par l'impassibilité et la capacité de « résoudre n'importe quel problème en gardant son sang-froid » (Pinna, 2015, 18§). Et « même dans un emploi féminisé, les coiffeurs, en infériorité numérique, sont invités à produire des émotions typiquement masculines telles que la colère ou la fermeté » (Desprat, 2015, 30§), registre émotionnel qui est bien moins autorisé aux coiffeuses.

Si ces travaux sur les métiers d'hommes concernent des groupes professionnels peu dotés en capital culturel, ceux menés sur une profession masculine comme celle des médecins spécialisés en chirurgie viscérale (Zolesio, 2012) socialement mieux dotés montre que la culture « virile » du

métier mettant un point d'honneur à mettre à distance tout ce qui relève du relationnel et du compassionnel n'épargne par certaines fractions des classes supérieures. Pour sa part, le travail de Raewyn Connell et Julian Wood (2005) sur les masculinités des managers du capitalisme financiarisé et globalisé tend à attester une plus grande réflexivité de ces hommes par rapport au travail et à la gestion des émotions, compétence notamment utile dans les négociations commerciales. Globalement, l'« androgynisation émotionnelle » que décèle Eva Illouz (2006, p. 73) au sein des dynamiques du capitalisme du XX<sup>ème</sup> et du XXI<sup>ème</sup> siècles semble loin de caractériser la majorité des professions et paraît être une expression excessive pour qualifier l'activité des managers susmentionnés. Certes, une dynamique d'informalisation est notable, mais le contrôle de l'émoi envahissant semble toujours définir des métiers exercés par des hommes se définissant par là comme des métiers d'hommes.

Une exception semble être constitué par le *travail de relation des agents artistiques à Hollywood* (Roussel, 2015). La représentation de ce métier véhiculée par ceux qui l'exercent fait coexister « [l]e personnage "viril" de l'agent agressif, négociateur hyperactif et impitoyable en affaires [...] avec un autre modèle professionnel genré, attaché au contraire à des qualités supposément féminines : celui du représentant maternant, occupé à "tenir la main" de son client et à lui rendre de menus services domestiques » (*Ibid.*, 6§). De plus, Violaine Roussel souligne que « ces deux modèles [...] peuvent être incarnés par des agents différents (hommes ou femmes, quel que soit le modèle concerné) » et qu'« ils le sont également par un même agent dans des situations et avec des clients différents » (*Ibid.*). Elle remarque cependant que la figure maternante est associée au rôle de manager – statistiquement plus féminisé – alors que les propriétés masculines sont celles du rôle d'agent au sens strict – plus masculinisé. Certaines descriptions et outils théoriques que propose Violaine Roussel pour décrire le métier d'agent artistique rappellent celles et ceux mobilisés pour l'étude du métier politique. Ainsi, le métier d'agent nécessite lui aussi la constitution d'« identités stratégiques » (Collovald, 1988) permettant la « définition d'une identité » comme « marque de fabrique ». De plus, cette profession d'agent repose sur une présentation de soi qui, dans l'idéal, connecte *injonction d'être soi et identification professionnelle*, ce qui n'est pas sans rappeler certaines logiques de l'*individualisation* de la vie politique (Le Bart, 2013). Mais rien ne laisse penser que les agents artistiques proclament un droit aux émotions comme droit à l'expression de la souffrance dans le cadre de leur exercice professionnel.

Ce constat de spécificité émotionnelle du métier politique peut encore s'appuyer sur le travail de Marion Ballet. Dans son étude de la place des émotions dans les discours des candidat.e.s aux élections présidentielles françaises, cette politiste montre que, comparé à celui des hommes, l'usage des émotions des femmes candidates « n'est ni plus intense ni plus faible » (2014, pp. 199-200) ; il y a donc une confusion entre registre masculin et registre féminin des émotions politiques, les variables contextuelles et idéologiques étant celles qui déterminent le plus sûrement la rhétorique émotionnelle employée. Ce constat d'une androgynisation émotionnelle a de quoi interroger, même s'il peut être relativisé par la différence du rapport coûts/profits du recours aux émotions pour chaque sexe (Ballet, 2014, p. 198). Le fait que les styles émotionnels des hommes engagés dans des professions masculines ou mixtes se distinguent grandement du « droit à l'émotion » que revendiquent les professionnels de la politique questionne également. En effet, cette revendication d'un droit à l'émotion ne se limite pas aux écrits d'Alain Juppé. Christian Le Bart (2013) utilise l'expression de *droits aux émotions* pour désigner un registre de présentation de soi largement diffusé dans les livres signés par le personnel politique et dont Nicolas Sarkozy est un idéal-type incarné. En raison de la place des émotions dans la constitution des rapports de genre, il en résulte la production d'une identité masculine professionnelle particulière – une *masculinité hybride* et

compassionnelle pour Michaël Messner (2007) – qui se distingue alors de celles qui sont attachées aux autres métiers masculins ou exercés par des hommes.

Cette irruption des émotions dans les présentations de soi du personnel politique amène au développement de critiques émanant directement du personnel politique. Dans une des publications de Noël Mamère coécrite avec Patrick Farbiaz (assistant parlementaire écologiste), *La tyrannie des émotions*. Le député-maire de Bègles y expose critique de la place des émotions dans la vie politique et propose une « politique alter-émotionnelle ». La rhétorique émotionnelle qui s'y développe se veut en rupture avec celle des autres professionnels de la politique :

*« La victimisation est une stratégie émotionnelle d'autant plus forte que son coeur de cible est composé de femmes ou d'enfants. Là encore, laissons parler le docteur Sarkozy, notre spécialiste ès émotions : "Chaque fois qu'une femme sera martyrisée dans le monde, cette femme devra être reconnue comme citoyenne française." Ainsi des infirmières bulgares emprisonnées en Libye : "Moi, j'avais dit aux Français pendant la campagne électorale, et j'avais dit le soir de mon élection, que ces infirmières étaient françaises, pas juridiquement, mais dans mon coeur. Pourquoi ? Parce qu'elles souffraient." C'est donc la compassion, cette émotion du coeur, qui aurait guidé son combat pour leur libération, comme dans le cas d'Ingrid : "Il s'agissait de femmes, il s'agissait d'un problème humanitaire, j'ai pensé que Cécilia pouvait mener une action utile. Ce qu'elle a fait avec beaucoup de courage et beaucoup de sincérité, beaucoup d'humanité, beaucoup de brio, en comprenant tout de suite qu'une des clés résidait dans notre capacité à prendre toutes les douleurs en considération : celle des infirmières, bien sûr, mais celles des cinquante familles qui avaient perdu un enfant. Cela compte. Avec la sensibilité qui est la sienne, elle l'avait parfaitement perçu." Cécilia hier, comme Carla aujourd'hui, a eu un rôle important dans la construction politique de la victimisation. L'épouse du président tient un rôle spécifique dans cette économie des émotions : la "sensibilité féminine" doit aider les victimes en nous associant à toutes les douleurs qu'elles ressentent par leur présence médiatique. » (Noël Mamère et Patrick Farbiaz, *La tyrannie des émotions. Le fait divers comme idéologie politique*, Paris, J-C. Gawsevitch, pp. 146-147.)*

*« Contre la globalisation de la surveillance, les mutineries de l'émotion sont en train d'inventer de nouveaux combats pour les libertés civiles et pour les droits de l'individu. Les nouveaux mouvements sociaux l'ont déjà compris depuis longtemps, qui réhabilitent l'émotion en la liant à la demande d'égalité des droits ou à la conquête de nouveaux droits. La mise en scène de ces moments d'émotion est une partie intégrante de leur action, qui passe souvent par le recours à la désobéissance civile. L'obtention émotionnelle des droits s'oppose alors à la rationalité du droit. Mais n'est-ce pas la seule solution quand la loi est injuste ? Si Mai 68 a été le premier et le dernier soulèvement romantique d'envergure mondiale, d'autres, plus localisés, ont eu lieu par la suite, comme celui de la place Tian'anmen en 1989, la rébellion zapatiste en 1995, celle des moines birmans en 2007... Ce n'est pas le caractère plus ou moins violent ou même la nécessité de survivre, qui caractérise ces mouvements, mais le fait qu'ils ne peuvent pas être réduits à une logique rationnelle de lutte pour le pouvoir. Lorsque des citoyens ressentent un besoin pressant de s'opposer à une mesure ou à une loi injuste, ils s'appuient sur l'émotion. Nous avons pu le constater dans la lutte pour le mariage homosexuel de Bègles. D'un bout à l'autre, le conflit a été sous-tendu par une stratégie émotionnelle de la tension. Ce droit nouveau engageait ceux qui désirent le conquérir et ceux qui refusent une sentimentalisation de la dynamique du mouvement. À la différence de la lutte pour les droits sociaux, nous n'étions pas dans le conflit, classique et abstrait, d'un groupe social contre l'autre. Nous avons alors des individus qui se confrontaient à une question relevant de l'intimité de chacun. D'où un investissement personnel et émotionnel beaucoup*

*plus fort, symbolique du caractère nouveau des résistances émotionnelles de notre époque qui fusionnent l'engagement individuel et l'engagement collectif.* » (Ibid., pp. 247-248.)

Il convient maintenant de tenter d'expliquer ces particularités des usages des émotions propres à la profession politique.

## **II) Les émotions des hommes politiques, le produit d'une informalisation particulière**

Cette place des émotions dans la vie politique contemporaine a déjà pu être expliquée par plusieurs facteurs soit génériques soit spécifiques au champ politique et qui, généralement, se combinent. Marion Ballet en résume l'interaction : « Au cours des années 1980 et 1990, les mutations affectant la société et la vie politique françaises ont en effet conduit l'ensemble des candidats à intensifier l'usage des rhétoriques affectives. Face au développement de l'hyper-individualisme, au déclin des croyances dans les grandes idéologies ainsi qu'au désintérêt croissant de nombreux Français pour la chose publique, les responsables politiques ont été contraints de se rapprocher des citoyens et de chercher à les mobiliser en faisant appel à leur vécu le plus personnel et le plus immédiat [...]. Avec l'essor puis la suprématie du média télévisuel dans les campagnes présidentielles, les candidats ont appris à faire court pour être efficaces. Les contenus des émissions électorales se sont transformées et les rhétoriques affectives s'y sont généralisées. » (2014, p. 245)

Cette politiste n'évoque pas la féminisation de la vie politique. Est-ce que l'évolution des rapports de genre peut expliquer ce phénomène ? Dans ce cas, la diffusion de la rhétorique émotionnelle chez les hommes politiques serait à mettre en lien avec les évolutions des modes de légitimation de la domination masculine. Pour Pierre Bourdieu, aujourd'hui, « la domination masculine ne s'impose plus avec l'évidence de ce qui va de soi », cette domination « appara[issant] désormais, en beaucoup d'occasions, comme quelque chose qu'il faut défendre ou justifier, quelque chose dont il faut se défendre ou se justifier » (2002a, p. 122). Ailleurs, le sociologue suggère que « la contestation féministe » serait venue briser « l'évidence » des rapports de genre et de la prééminence masculine (Bourdieu, 2002b, p. 227). Il rejoint là une idée sur laquelle insiste Raewyn Connell (2005). Cette spécialiste des masculinités souligne que la contestation de l'ordre de genre par les mouvements féministes, gays et lesbiens a conduit à « a major loss of legitimacy for patriarchy » (2005, p. 202). Cette situation amène à devoir répondre aux critiques afin de pouvoir bénéficier des avantages associés au fait d'être un homme et reproduire la domination masculine ; il y a alors production de *masculinités hybrides* (Bridges et Pascoe, 2014). Dans le cas américain, il est possible d'observer que, désormais, et pour les hommes, la manifestation de la fermeté est maintenant associée avec des moments de compassion ou d'aveu de vulnérabilité pouvant se traduire par quelques larmes à peines retenues (Messner, 2007). Le sociologue américain y voit là le signe du développement d'une nouvelle « masculinité hégémonique » (Connell et Messerschmidt, 2005). Cette recomposition des manières d'être un homme est encore observée au sein du champ politique français. En effet, avec la réforme paritaire et l'interrogation de la domination masculine en politique qui l'accompagne, on observe un passage d'une « virilité privilège » à une « virilité ressource ». Alors, la virilité, devient une ressource « mi-convoitée, mi-piégée, mi-ringardisée voire clairement délégitimée » (Achin et Dorlin, 2008, p. 24). Une figure de la rhétorique du droit aux émotions comme Nicolas Sarkozy va alors se montrer « plus ambivalent, plus profond, plus sensible » (Achin et Dorlin, 2007, §23) afin de répondre aux critiques dont il fait l'objet et présenter une masculinité rénovée capable de renouveler les profits de distinction escomptable du fait de l'appartenance au sexe masculin. Le modèle « alter-émotionnel » que propose Noël Mamère paraît bien s'inscrire dans ce processus puisqu'il comprend notamment une critique des divisions de genre

sur lesquelles repose la politique émotionnelle jugée *mainstream*. La manifestation d'une certaine expressivité émotionnelle par les hommes politiques est alors reliée aux critiques dont ils peuvent faire l'objet en raison de la stigmatisation de (mauvaises) manières masculines d'endosser les rôles politiques du fait du développement d'une critique féministe ou d'une évolution des rapports de genre en politique.

Cette transformation des manières d'être un homme en politique en lien avec la publicisation des émotions peut aussi s'expliquer par les dynamiques de légitimation du champ politique. La lecture des différents travaux de Christian Le Bart amène à dégager une explication par *la proximité*. En effet, pour ce politiste, la présence des émotions est liée au fait que « [c]itoyens et hommes politiques se rejoignent dans le culte nostalgique d'une époque (historiquement improbable) où la politique voyait des chevaliers s'affronter, plutôt que des courtisans intriguer » (2003a, p. 183). L'expression de ce sentiment de nostalgie par les hommes politiques peut être rapprochée d'un phénomène d'ouverture du champ politique à des grandeurs externes (Le Bart, 2003b) ; la mise en scène et en récit des émotions peut alors se lire comme une déclinaison d'une stratégie de « proximité » liée à la multiplication des discours sur ladite « crise de la représentation » (Le Bart et Lefebvre, 2005). Il s'agit de montrer sa distance par rapport à un monde politique perçu comme froid. En ce sens, Christian Le Bart se permet de « risquer l'hypothèse selon laquelle les citoyens attendraient désormais moins de leurs élus qu'ils leur ressemblent ou qu'ils partagent leurs intérêts et davantage qu'ils ressentent la même chose qu'eux » (2013, pp. 121-122) ; hypothèse qui permet alors d'expliquer l'observation simultanée d'une dynamique d'individualisation dans l'espace social (Le Bart, 2008) et dans le champ politique. Ici, et pour reprendre la clarification que propose Pierre Rosanvallon, le partage des émotions s'inscrit dans une acception particulière du terme de proximité qui désigne alors une *position* ou une *posture* ; « la proximité signifie dans ce cas présence, attention, empathie, compassion » (2008, p. 269). En ce sens, le style alter-émotionnel promu par Noël Mamère s'inscrit lui aussi – comme ceux d'Alain Juppé ou de Nicolas Sarkozy – dans ce schème. Il repose sur une valorisation d'une « autre » politique des émotions associée auxdits nouveaux mouvements sociaux émanant de ladite société civile. Ce discours s'inscrit dans une logique de distinction bien analysée par Lilian Mathieu (2011). Les émotions servent ici à opposer nouvelle défense de l'individu et authenticité des émotions d'une part et anciens combats pour des groupes sociaux organisés par de froids appareils ou par des professionnels de la politique ne reculant pas devant la manipulation émotionnelle d'autre part. Il y a donc prégnance des émotions en politique parce que 1) il y a développement ou du moins valorisation de l'expressivité émotionnelle au sein de l'espace social – ce que Cas Wouters appelle l'*informalisation* – et 2) la position de proximité implique que les hommes politiques survalorisent cette dynamique d'une part et manifestent leur proximité par l'empathie d'autre part.

Ces explications s'inscrivent dans les logiques de la *légitimation* étudiées par Jacques Lagroye. Pour ce dernier, cette notion désigne « la production d'un ensemble d'actes et de discours dont les dirigeants attendent une légitimité accrue » (1997, p. 400). Ce travail de légitimation renseigne avant tout sur l'idée que les dirigeants se font des attentes des dirigés ; il s'accomplit « en fonction des représentations qu'ils ont du régime désirable et désiré par les gouvernés » (1997, p. 407). Pour Jacques Lagroye, « si la légitimité s'accommode d'une représentation conflictuelle de la société, elle suppose en définitive qu'un accord est possible sur des valeurs communes et des buts objectifs que le gouvernement servira dans l'intérêt de tous » (1997, p. 405). La différenciation et la conflictualité sociales peuvent participer à la légitimation de l'ordre et des dirigeants politiques à condition qu'elles ne s'opposent pas au « travail de rassemblement » (Lacroix, 1985) caractéristique de la représentation, de la légitimation, et, plus largement, du politique. En effet, le politique peut être



défini par sa « fonction de maintien de la cohésion sociale » du politique (Jobert, 1985, p. 656), c'est alors l'assurance en dernière instance de cette cohésion qui constitue sa caractéristique distinctive. Et justement, Bernard Lamizet (2004) identifie trois « significations » liées à la mise en scène des émotions dans le discours politique, à savoir, l'individualisation de l'énonciateur qui assume sa légitimité à exprimer sa singularité, la mise en scène du destinataire lui aussi singularisée et, enfin et paradoxalement, une universalisation par l'évocation de « faits universels parce que fondateurs des logiques et des acteurs politiques » (*Ibid.*, p. 43). Les émotions sont donc un outil possible pour symboliser le rassemblement, attribut fonctionnel qui explique moins leur émergence dans la vie politique que leur maintien depuis un quart de siècle. Ainsi, chez Noël Mamère, ces émotions sont associées à des combats qui dépassent l'opposition entre des groupes sociaux dans lesquels tout un chacun est forcément situé. Ces groupes intermédiaires disparaissent pour laisser place à l'individu – avec son « intimité » – et un collectif associé à des revendications de portée universelle – tels les « droits » – ; le rassemblement le plus large peut donc s'opérer. Les émotions apparaissent comme une ressource précieuse pour l'accomplissement de cette fonction de rassemblement et donc pour la légitimation du personnel politique. Ici, le cas d'Alain Juppé rejoint une idée reprise par Eva Illouz. Pour elle, on assisterait à l'émergence d'une « démocratie de la douleur » ; en effet, « [t]out le monde n'est peut-être pas riche et célèbre mais tout le monde a souffert » (2006, p. 106).

Certes, mais encore reste-t-il à expliquer pourquoi la souffrance s'exprime dans la profession politique et pas dans le cadre de l'exercice des autres métiers exercés par des hommes. Il est possible de risquer l'hypothèse que les émotions en général et la souffrance en particulier ont, comme le genre et la sexualité, une certaine capacité à fonctionner comme un langage politique. Elles peuvent être utiles pour qualifier nombre de relations, rapports et faits sociaux et constituent alors un « langage a-partisan, universellement partagé, donc compréhensible par tous y compris par les individus peu compétents politiquement » (Dulong, 2013, p. 67) ; les populations les plus touchées par ladite crise de la représentation sont alors visées par cette rhétorique émotionnelle. Le « pouvoir empathique » est encore un langage car il entend répondre « à la crise de la représentation en visant à redonner lisibilité et visibilité à une politique moderne qui s'était dérobée aux sens » (Rosanvallon, 2008, p. 299).

Paradoxalement aux observations présentées ici, l'application de l'approche lagroyenne de la légitimation à l'étude de la production du genre en politique – précisément à l'entrée des femmes en politique en 1945 et en 2001 – permet de rendre compte de la production de féminités particulièrement stéréotypées (Dulong, 2003) ; l'ordre politique assurerait sa conformité aux principes de classement de l'ordre social par la célébration d'un ordre sexuel particulièrement conventionnel. Pourtant, et en extrapolant les remarques de Cas Wouters (1998) concernant les relations hétérosexuelles, il est possible de noter que les sociétés occidentales sont marquées par une tension entre conservation des manières conventionnelles d'être une femme ou un homme et attirance pour des manières d'être plus égalitaires et libérées des injonctions normatives. Cette idée selon laquelle coexistent visions stéréotypées et croyance dans la réalité et les bienfaits de l'avancé des sociétés occidentales vers l'égalité des sexes peut encore s'appuyer sur la constatation de la constitution de cette dynamique d'égalisation en « emblème de la modernité démocratique » (Fassin, 2006, p. 126), opération qui passe notamment par la reprise de revendications d'égalité des sexes et des sexualités par le personnel politique. Il existe donc une possibilité de rupture partielle avec certaines assignations de genre, ce qui ouvre la voie au développement des rhétoriques émotionnelles par des hommes se situant ainsi en relative rupture avec les assignations de genre conventionnelles.

Faut-il choisir une explication par une réponse à la critique de la domination masculine en politique, par la proximité ou par la contribution à la fonction de rassemblement ? La prise en compte du genre amène à compléter la combinaison des facteurs que propose Marion Ballet. La présence du « dévoilement des affects » dans les livres politiques est enregistrée dès la fin des années 1980 (Neveu, 1992) et Nicolas Sarkozy publie *Au bout de la passion, l'équilibre* en 1995 (Le Bart, 2010), soit bien avant sa prise de rôle de présidentiable en 2007. Le phénomène est donc antérieur à la dynamique paritaire et plutôt concomitant du développement des discours sur la crise de la représentation (Lacroix, 1994). La présence des émotions semble donc *produite* par ces interrogations sur cette crise et associée aux phénomènes qui accompagnent cette situation telle l'individualisation de la vie politique (Le Bart, 2013). Elle est ensuite *renforcée* par un contexte paritaire fustigeant la froideur des professionnels de la politique masculins et technocratisés. Elle est donc de surcroît *permise* par des évolutions des rapports de genre permettant de nouvelles compositions identitaires. Elle est ensuite *stabilisée* par la fonctionnalité de ces émotions entendant opérer un rassemblement large en s'adressant notamment aux populations les plus éloignées de la vie politique. Elle est encore *soutenue* par les évolutions d'un champ journalistique (Neveu, 2003) imposant des contraintes techniques tels les formats courts, l'usage de sondages, etc., conduisant à la production de message plus courts et plus simples. Comme pour l'usage des stéréotypes de genre, la présence des émotions en politique et dans ces livres politiques – qui sont le fruit de coproductions entre professionnels de la politique et professionnel du champ médiatique – a certainement à voir avec la transformation d'un métier de journaliste économiquement plus contraint – ce qui renforce la nécessité de formats courts et simples – et connaissant une féminisation associée à une psychologisation des écrits (Lévêque et Matonti, 2014).

Il est ici possible de s'intéresser plus particulièrement à la dynamique générale d'*informalisation* telle étudiée par Cas Wouters. Ce terme d'*informalisation* convient aussi bien à la qualification des écrits d'Alain Juppé que de ceux de Noël Mamère. Si le premier exprime ses souffrances sur la scène politique, le second revendique une réflexivité émotionnelle supérieure à celles des autres acteurs du champ politique. Et justement, Cas Wouters voit le développement de l'*informalisation* comme un processus au cours duquel la « réflexivité » devient un « capital culturel » (1992, p. 246) de plus en plus important. En effet, il devient de plus en plus impératif de gérer les tensions entre censures et expressions émotionnelles en fonction des situations rencontrées et des émotions ressenties ; il faut s'adapter aux contextes. Une des explications privilégiée par Cas Wouters afin de rendre compte de ce processus est la démocratisation au sens d'égalisation des sociétés (ce que Norbert Elias appelle la démocratisation fonctionnelle) : l'intégration – ou la moindre ségrégation – des différents groupes sociaux et la tendance à l'équilibrage des balances des pouvoirs entre les classes, les sexes et les générations amènent à une atténuation de l'étiquette qui se traduit par un rapprochement des conduites qui deviennent plus informalisées. Plus tard, Cas Wouters et Stephen Mennell (2013) reviennent sur cette question. Ils soulignent que si la démocratisation et l'égalitarisation des sociétés favorisent l'*informalisation*, cette dernière n'est pas synonyme d'expression de la démocratisation ; elle a d'autres causes. Ainsi, Erik Neveu insiste sur une autre explication présente chez Cas Wouters (1990) : le dévoilement des affects est favorisé par un niveau de contrôle généralisé amenant à « une logique d'auto-limitation mutuellement attendue » (Neveu, 2012, p. 281). Or, ces deux explications semblent difficilement s'appliquer aux rapports politiques. Tout d'abord et comme le remarque Erik Neveu, le champ politique est un espace particulièrement agonistique dans lequel les attaques personnelles – comme celle de Noël Mamère contre Nicolas Sarkozy – sont monnaies courantes ; il n'est pas possible d'y attendre une limitation des conflits exploitant les expressions émotionnelles d'autrui et, plus largement, les aveux de faiblesse comme ceux d'Alain Juppé. De plus, « la politique est [...] davantage que par le passé

une activité différenciée, spécialisée, permanente et rémunérée » (Gaxie, 2001, p. 23), l'hypothèse d'une intégration renforcée et d'un équilibrage de la balance des pouvoirs entre gouvernants et gouvernés ne semble donc pas tenir.

Dans le champ politique, l'informalisation pourrait alors s'expliquer par des causes contraires à celles qu'isolent Cas Wouters. D'une part, l'accroissement de la distance réelle entre gouvernants et gouvernés se verrait compensée par une diminution de la distance symbolique par la mise en scène de moeurs plus informelles et, d'autre part, les émotions ne seraient pas liées à une pacification des relations mais à un renouvellement des armes de distinction et de stigmatisation disponibles, on rejoint ici à la suite d'Erik Neveu l'hypothèse des « habits neufs de la domination » masculine (Singly, 1993) et politique (Neveu, 2003). Cette hypothèse de rénovation des ressources des dominants peut encore s'appuyer sur le constat des coûts différenciés de recours aux émotions en fonction du sexe (Achin et Dorlin, 2008 ; Ballet, 2014). Le maintien de la domination masculine en politique malgré la féminisation croissante du champ – et Alain Juppé est un bon exemple de cette contradiction – va encore en ce sens.

## Conclusion

Partie d'un questionnement de la mise en scène des émotions à partir d'une recherche inscrite dans les études de genre, cette communication arrive à deux critiques de deux types de littérature sur lesquels ce travail s'appuie, à savoir, la sociologie de l'*informalisation* et la *sociologie des masculinités*.

Premièrement, il est possible de proposer de prendre plus au sérieux la dimension symbolique de l'*informalisation*. Connectée directement à une démocratisation fonctionnelle observable en pratique ou contrepoids d'une fermeture du champ politique, l'*informalisation* – au contraire de ce qu'avance Cas Wouters – semble fonctionner comme un symbole de cette dynamique démocratique, d'où son utilité dans les processus de légitimation de l'ordre politique et dans les luttes de légitimation qui opposent les professionnels de la politique, d'où encore sa mobilisation en réponse aux critiques de la domination masculine en politique. Ici encore, la spécificité du champ politique – et plus largement celles des différents champs et institutions dans lesquels s'inscrivent les phénomènes étudiés – doit être au centre de l'analyse afin d'identifier les logiques particulières qui composent une dynamique générale d'informalisation indéniable mais, semble-t-il, à géométrie variable d'une part et aux causes diverses d'autre part. La remarque vaut au-delà de la politique et de la science politique.

Deuxièmement, il faut insister sur le fait que la production des masculinités hybrides (Messner, 2007 ; Bridges et Pascoe, 2014) étudiée par la sociologie du genre doit veiller à mieux prendre en compte les processus extérieurs à l'ordre sexuel ou aux rapports sociaux généralement inclus dans les approches intersectionnelles (sexe, race, classe). L'étude comparée du métier politique et d'autres sphères professionnelles montrent que l'informalisation des manières des hommes et l'incorporation de pratiques de relâchement des contrôles émotionnelles dans leurs productions identitaires ne peuvent uniquement être reliées à la mise en cause de la légitimité de l'ordre patriarcal par les critiques liées aux mouvements féministes et homosexuels. Il est ici impératif de prendre en compte les dynamiques propres à la vie politique des démocraties représentatives contemporaines d'une part et les caractéristiques spécifiques de ces ordres politiques d'autre part. De plus, la relative hybridation observée dans d'autres sphères professionnelles interroge ces constats de rénovation des masculinités. La dynamique des champs est encore ici à réintroduire.

Ces réflexions rejoignent en grande partie celles d'Erik Neveu (2003)... dont il aurait en fait fallu partir pour les enrichir. Cette communication a donc pour vocation de servir de point de départ à un futur texte permettant de mieux clarifier les apports de la prise en compte du genre dans la compréhension des usages des émotions en politique...

## BIBLIOGRAPHIE :

- ACHIN Catherine, 2005, « Un "métier d'hommes" ? Les représentations du métier de député à l'épreuve de sa féminisation », *Revue française de science politique*, vol. 55, n°3, pp. 477-499.
- ACHIN Catherine et DORLIN Elsa, 2007, « "J'ai changé, toi non plus" La fabrique d'un-e Présidentiable : Sarkozy/Royal au prisme du genre », *www.mouvements.info*, 22§.
- ACHIN Catherine et DORLIN Elsa, 2008, « Nicolas Sarkozy ou la masculinité mascarade du Président », *Raisons politiques*, n°31, 2008, pp. 19-45.
- ARAMBOUROU Clément, 2014, *Les masculinités du métier politique. Contribution à l'étude de la production du genre en politique au temps de la parité*, thèse de science politique sous la direction de PAOLETTI Marion, Université de Bordeaux-IEP de Bordeaux, 536p.
- BALLET Marion, 2014, *Emotions et élections : Les campagnes présidentielles françaises (1981-2012)*, Paris, INA, 286p.
- BOURDIEU Pierre, 2002a, *La Domination masculine*, Paris, Points-Seuil, 192p.
- BOURDIEU Pierre, 2002b, « Nouvelles réflexions sur la domination masculine », *Cahiers du genre*, n°33, pp. 225-233.
- BRAUD Philippe, 1996, *L'émotion en politique*, Paris, Presses de SciencesPo, 256p.
- BRIDGES Tristan et PASCOE C. J., 2014, « Hybrid Masculinities: New Directions in the Sociology of Men and Masculinities », *Sociology Compass*, vol. 8, n°3, pp. 246–258.
- CHARLES Charlene, 2015, « Rhétorique émotionnelle et précarité dans le travail », *Nouvelle revue du travail*, n°6, 13p.
- COLLOVALD Annie, 1988, « Identité(s) stratégique(s) », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°73, pp. 29-40.
- CONNELL Raewyn, 2005, *Masculinities*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 349p.
- CONNELL Raewyn et MESSERCHMIDT W. James, 2005, « Hegemonic masculinity : rethinking the concept », *Gender and Society*, vol. 19, n°6, pp. 829-859.
- CONNELL Raewyn et WOOD Julian, 2005, « Globalization and Business Masculinities », *Men and masculinities*, vol. 7, n°4, pp. 347-364.
- DESPRAT Diane, 2015, « Une socialisation au travail émotionnel dans le métier de coiffeur », *Nouvelle revue du travail*, n°6, 13p.
- DULONG Delphine, 2003, « Des actes d'institution d'un genre particulier. Les conditions de légitimation des femmes sur la scène électorale (1945 et 2001) », in LAGROYE Jacques, dir., *La politisation*, Paris, Belin, pp. 425-444.
- DULONG Delphine, 2013, « Genre de rôle et drôles de genre. Édith Cresson Premier ministre ou le mauvais genre en politique », in GATEAU Matthieu, NAVARRE Maud et SCHEPENS Florent, *Quoi de neuf depuis la parité ? Du genre dans la construction des rôles politiques*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, pp. 53-67.
- ELIAS Norbert, 1985, *La société de cour*, Paris, Champs-Flammarion, 338p.
- ELIAS Norbert, 1998, « Introduction », in ELIAS Norbert et DUNNING Eric, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Agora-Pocket, pp. 25-82.
- FASSIN Éric, 2006, « La démocratie sexuelle et le conflit des civilisations », *Multitudes*, n°26,

pp. 123-131.

- FAURE Alain, 2015, « Les passions de l'élu local : du notable au médiateur », à paraître dans *Histoire@politique*, 13p.
- FORTINO Sabine, 2015, « La mise au travail des émotions. Travail émotionnel des conducteurs de train et émergence de nouvelles actions revendicatrices », *Terrains/Théories*, n°2, 16p.
- GAXIE Daniel, 2001, « Les enjeux citoyens de la professionnalisation politique », *Mouvements*, n°18, pp. 21-27.
- GUIONNET Christine et NEVEU Erik, 2009, *Féminins/masculins. Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin, 430p.
- HOSCHILD Arlie R., 2003, « Travail émotionnel, règles de sentiments et structure sociale », *Travailler*, n°9, pp. 19-49.
- ILLOUZ Eva, 2006, *Les sentiments du capitalisme*, Paris, Seuil, 2006, 208p.
- JOBERT Bruno, 1985, « L'Etat en action. L'apport des politiques publiques », *Revue française de science politique*, vol. 35, n°4, pp. 654-682.
- LACROIX Bernard, 1985, « Conclusion », in ARCY (d') François, dir., *La représentation*, Paris, Economica, 1985, pp. 175-185.
- LACROIX Bernard, 1994, « La "crise de la démocratie représentative en France" : éléments pour une discussion sociologique du problème », *Scalpel*, n° 1, pp. 6-29.
- LAMIZET Bernard, 2014, « Esthétique de la limite et dialectique de l'émotion », *Mots*, n°75, pp. 35-45.
- LAGROYE Jacques, 1997, *Sociologie politique*, Paris, Presses de SciencesPo-Dalloz, 511p.
- LE BART Christian, 2003a, « La nostalgie chevaleresque chez les professionnels de la politique », in BONNY Yves, QUEIROZ (de) Jean-Emmanuel et NEVEU Erik, dirs., *Norbert Elias et la théorie de la civilisation. Lectures et critiques*, Rennes, PUR, 2003, pp. 169-183.
- LE BART Christian, 2003b, « L'analyse du discours politique : de la théorie des champs à la sociologie de la grandeur », *Mots*, n°72, pp. 97-109.
- LE BART Christian, 2008, *L'individualisation*, Paris, Presses de SciencesPo, 316p.
- LE BART Christian, 2010, « La mise en scène de la passion par les professionnels de la politique », *Altre Modernita*, n°3, pp. 27-35.
- LE BART Christian, 2012, *La politique en librairie*, Paris, Armand Colin, 292p.
- LE BART Christian, 2013, *L'ego-politique. Essai sur l'individualisation du champ politique*, Paris, Armand Colin, 256p.
- LE BART Christian Le Bart et LEFEBVRE Rémi, dirs., 2005, *La proximité en politique. Usages, rhétoriques, pratiques*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 305p.
- Lévêque et Matonti, 2014
- MATHIEU Lilian, *La démocratie protestataire. Mouvement sociaux et politique en France aujourd'hui*, Paris, Presses de SciencesPo, 176p.
- MAUSS Marcel, « L'expression obligatoire des sentiments », in MAUSS Marcel, *Essais de sociologie*, Paris, Points-Seuil, 1971, pp. 81-88.
- MESSNER A. Michael, 2007, « The Masculinity of the Governor. Muscle and Compassion in American Politics », *Gender & Society*, vol. 21, n°4, pp. 461-480.
- MOLINIER Pascale, « Virilité défensive et masculinité créatrice », *Travail, genre et sociétés*, n°3, pp. 25-44.
- MOSSE George, 1997, *L'image de l'homme. L'invention de la virilité moderne*, Paris, Agora-Pocket, 250p.
- NEVEU Erik, 1992, « Le sceptre, les masques et la plume », *Mots*, n°32, pp. 7-27.
- NEVEU Erik, 2003, « Privatisation et informalisation de la vie politique », in BONNY Yves, QUEIROZ (de) Jean-Emmanuel et NEVEU Erik, dirs., *Norbert Elias et la théorie de la*

- civilisation*, Rennes, PUR, pp. 185-208.
- NEVEU Erik, 2012, « Elias, Wouters et la théorie de l'informalisation. Un outil conceptuel pour sociologiser des régimes émotionnels et leurs effets », in SOMMIER Isabelle et CRETTEZ Xavier, *Les dimensions émotionnelles du politique. Chemins de travers avec Philippe Braud*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp. 273-290.
- PINNA Gabrielle, 2015, « Luxe, genre et émotions dans l'hôtellerie », *Nouvelle revue du travail*, n°6, 13p.
- PIONCHON Sylvie et DERVILLE Grégory, 2004, *Les femmes et la politique*, Grenoble, PUG, 215p..
- ROUSSEL Violenne, 2015, « Une économie des émotions. Le travail de relation des agents artistiques à Hollywood », *Nouvelle revue du travail*, n°6, 13p.
- ROSANVALLON Pierre, 2008, *La légitimité démocratique. Impartialité, réflexivité, proximité*, Paris, Seuil, 2008, 367p.
- SCHWARTZ Olivier, 2011, « La pénétration de la "culture psychologique de masse" dans un groupe populaire : paroles de conducteurs de bus », *Sociologie*, vol. 2, n°4, 2011, pp. 345-361.
- SINGLY (de) François, 1993, « Les habits neufs de la domination masculine », *Esprit*, n°196, pp. 54-64.
- WEBER Max, 1979, *Le savant et le politique*, Paris, 10/18, 92p.
- WEBER Max, 2001, *Économie et société. Tome 1 : Les catégories de la sociologie*, Paris, Agora-Pocket, 410p.
- WEST Candace et ZIMMERMAN Don, 1987, « Doing gender », *Gender and Society*, vol. 1, n°2, pp. 125-151.
- WOUTERS Cas, 1987, « Formalization and informalization. Changing Tension Balances in Civilizing Process », *Theory, Culture & Society*, vol. 3, n°2, pp. 1-18.
- WOUTERS Cas, 1992, « On status competition and emotion management : the study of emotions as a new field », *Theory, Culture & Society*, vol. 9, n°1, pp. 229-252.
- WOUTERS Cas, 1998, « Balancing Sex and Love since the 1960s Sexual Revolution », *Theory, Culture & Society*, vol. 15, n°3-4, pp. 187-214.
- WOUTERS Cas, 2010, « Comment les processus de civilisation se sont-ils prolongés ? De la "seconde nature" à la "troisième nature" », *Vingtième siècle*, n°106, 2010, pp. 161-175.
- WOUTERS Cas et MENNELL Stephen, 2013, « Discussing Civilisation and Informalisation : Criteriology », *Politica y Sociedad*, vol. 50, n°2, pp. 553-579.
- ZOLESIO Emmanuelle, 2012, *Chirurgiens au féminin ? Des femmes dans un métier d'hommes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 294p.